

Calendrier électoral

Septembre

| Étape | Nombre de jours avant le scrutin | Date |
|--|--|-----------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Dernier jour pour le président d'élection de donner l'avis public d'élection | 44 ^e jour | 18 septembre 2009 |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Dépôt de la déclaration de candidature | Du 44 ^e au 30 ^e jour | Du 18 septembre au 2 octobre 2009 |

Octobre

| Étape | Nombre de jours avant le scrutin | Date |
|---|----------------------------------|-----------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Dernier jour pour la confection de la liste électorale — dépôt de la liste électorale• Dernier jour pour produire une déclaration de candidature▪ Proclamation des candidats élus sans opposition | 30 ^e jour | 2 octobre 2009 |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Dernier jour pour transmettre aux partis autorisés ou aux équipes reconnues un exemplaire de la liste électorale | 23 ^e jour | 9 octobre 2009 |
| <ul style="list-style-type: none">• Dernier jour pour donner l'avis public de la révision de la liste électorale• Premier jour de la période potentielle des travaux de la commission de révision de la liste | 22 ^e jour | 10 octobre 2009 |

| | | |
|---|----------------------|-----------------|
| électorale [Voir note 1] | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Dernier jour pour expédier à chaque personne l'avis d'inscription ou d'absence d'inscription à la liste électorale | 17 ^e jour | 15 octobre 2009 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Dernier jour de la période potentielle pour présenter une demande à la commission de révision de la liste électorale [Voir note 1] • Une personne qui désire voter à un bureau de vote itinérant au moment du vote par anticipation doit faire une demande écrite au président d'élection au plus tard le dernier jour fixé pour la présentation à la commission de révision des demandes d'inscription, de radiation ou de correction à la liste électorale | 12 ^e jour | 20 octobre 2009 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Transmission à chaque parti autorisé ou équipe reconnue et à chaque candidat indépendant de la liste des endroits où sont établis les bureaux de vote | 11 ^e jour | 21 octobre 2009 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Dernier jour de la période potentielle des travaux de la commission de révision de la liste électorale [Voir note 1] • Dernier jour pour donner l'avis public du scrutin | 10 ^e jour | 22 octobre 2009 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Entrée en vigueur de la liste | 9 ^e jour | 23 octobre 2009 |

| | | |
|--|---------------------|-----------------|
| électorale | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Dernier jour pour la distribution de la carte de rappel (obligatoire dans les municipalités de 20 000 habitants ou plus) • Vote itinérant s'il y a lieu | 8 ^e jour | 24 octobre 2009 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Vote par anticipation et vote itinérant s'il y a lieu | 7 ^e jour | 25 octobre 2009 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Vote par anticipation et vote itinérant s'il y a lieu | 6 ^e jour | 26 octobre 2009 |

Note 1 : La loi prévoit le début et la fin de la période des travaux de la commission de révision de la liste électorale. Cette période potentielle se déroulera du 10 au 22 octobre pour les élections municipales de 2009. Toutefois, au cours de cette période, c'est le président d'élection qui fixe les jours et les heures où siégera la commission de révision. Prenez connaissance des avis publics et des renseignements fournis par le président d'élection à propos de la commission de révision.

Novembre

| Étape | Date |
|---|-------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Jour du scrutin | 1 ^{er} novembre 2009 |

Novembre

| Étape | Nombre de jours après le scrutin | Date |
|---|----------------------------------|-----------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Dernier jour pour demander un nouveau dépouillement ou un | 4 ^e jour | 5 novembre 2009 |

| | | |
|--|---------------------|------------------|
| nouveau recensement des votes | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Proclamation des candidats élus | 5 ^e jour | 6 novembre 2009 |
| <ul style="list-style-type: none"> Avis public mentionnant les résultats complets de l'élection | 9 ^e jour | 10 novembre 2009 |

Décembre

| Étape | Nombre de jours après le scrutin | Date |
|--|----------------------------------|------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> Remise au trésorier de la municipalité de la liste des personnes qui ont fait un don de plus de 100 \$ (municipalités de moins de 5 000 habitants) | Dans les 60 jours | 31 décembre 2009 |

Janvier

| Étape | Nombre de jours après le scrutin | Date |
|--|--|-----------------|
| <ul style="list-style-type: none"> Dépôt devant le conseil de la déclaration d'intérêts pécuniaires [Voir note 2] | 60 jours après la proclamation de l'élection du candidat | 5 janvier 2010 |
| <ul style="list-style-type: none"> Remise au trésorier de la municipalité, par l'agent officiel, d'un parti ou d'un candidat indépendant autorisé, du rapport de ses dépenses électorales suivant la forme prévue par une directive du Directeur général des élections (municipalités de 5 000 habitants ou plus) | Dans les 90 jours | 30 janvier 2010 |

Note 2 : Chaque année, dans les 60 jours qui suivent la proclamation de son élection, le membre du conseil dépose devant le conseil une déclaration mise à jour.